

Service de l'eau.

Rappel aux mensualisés et aux prélèvements à échéances.

Nous vous demandons de retourner le mandat de prélèvement avant le 31 décembre 2019.

Dans le cas contraire, à compter du 01 février 2020, votre contrat de prélèvement sera automatique résilié.

En vous remerciant par avance,

Laura DEL GIOVANE

Régisseur de la régie des eaux



Rappel de la réglementation concernant les jets de nourriture aux animaux sur la voie publique

Règlement Sanitaire Départemental du Var

ART 120 : JETS DE NOURRITURE AUX ANIMAUX, PROTECTION CONTRE LES ANIMAUX ERRANTS, SAUVAGES OU REDEVENUS TELS .

Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. Toutes mesures doivent être prises si la pullulation de ces animaux est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination de l'homme et des animaux par une maladie transmissible.

Police Municipale

REPAS DE NOËL DU C.C.A.S

Mercredi 11 décembre 2019 à 12h, rendez-vous à la salle des fêtes Edouard Soldani.

Cette festivité est offerte à tous ceux et celles nés (ées) avant le 31 décembre 1949. Les personnes seules peuvent se faire accompagner par un adulte de leur choix; une participation de 48€ sera demandée. Pour les conjoints plus jeunes, la participation est de 38€.

Nous vous rappelons qu'un véhicule de la mairie peut assurer les déplacements pour celles et ceux qui n'ont pas de moyen de transport. Il vous suffit de nous en informer.

Si vous désirez vous retrouver à la même table que vos amis ou connaissances, merci de le noter sur le coupon réponse disponible à l'accueil de la mairie, les changements le jour même sont très difficiles, parfois impossibles.



PERMANENCE VACCIN ANTI-GRIPPAL

Pendant tout le mois de novembre, permanence Vaccin anti-grippal au cabinet infirmier « Les Lavandières » 8/14 route de Lorgues tous les mardis et jeudis matin de 8h30 à 9h00 et de 12h à 12h30. Les autres soins se font sur RDV, pour cela vous pouvez appeler au 06.48.27.48.40.



Cabinet d'Infirmières